



Le SMEG optimise avec le concours d'Enedis !

Le SMEG et ENEDIS (ex-ERDF) ont signé fin mai au Salon des Maires une convention pour la maîtrise de la demande d'énergie des réseaux électriques.

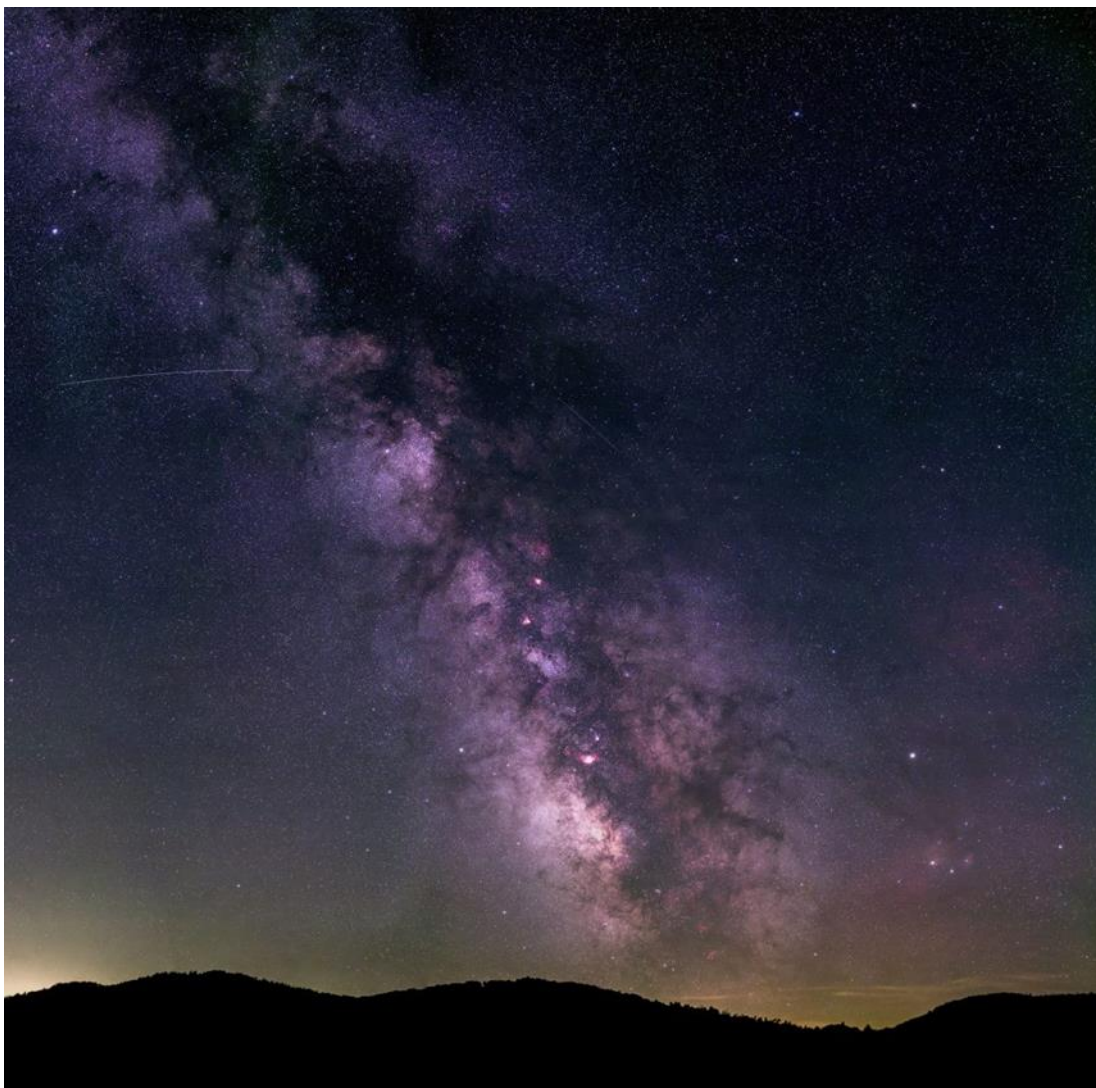
Les travaux réalisés par le Syndicat par l'entreprise Daudet avec le concours du bureau d'études Omegawatt consistent à poser des accessoires passifs sur le réseau en amont du compteur ; et de restituer ainsi une qualité de tension normalisée aux usagers tout en différant des travaux de renforcement longs et très coûteux. Un investissement global de 90 k€ permet ainsi d'économiser plus de 300 k€ de travaux.

Au total, six opérations réalisées par le SMEG à Cannes et Clairan, Sanilhac Sagriès, Cabrières, Aubussargues, Soudorgues et Soustelle qui fut la première commune à accueillir cette démarche innovante.



Première borne de recharge de véhicules électriques sur le territoire de Nîmes Métropole installée à Marguerittes !

Après la première borne publique de recharge de véhicules électriques du réseau régional REVEO installée par le SMEG Alès en avril, une deuxième borne a été inaugurée début septembre en plein centre de Marguerittes ; elle est la première de 34 bornes qui seront installées dans neuf communes de Nîmes Métropole d'ici fin 2017.



La voie lactée à l'observatoire astronomique des Pises

Le jour de la nuit, toute la lumière sur l'éclairage public !

En partenariat avec le Parc National des Cévennes le SMEG vient de présenter des cas concrets de rénovation de l'éclairage public et une démonstration de matériels performants destinés à limiter la pollution lumineuse à l'occasion de ce rendez-vous annuel. Cet évènement s'est inscrit cette année dans la dynamique du lancement de la candidature du territoire du Parc candidature du territoire au label de Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) placée sous le haut patronage la Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité.

Appel à projets de travaux sur le réseau d'électricité financés dans le cadre de « l'article 8 » !

Merci d'adresser vos projets pour 2017 au Vice-Président du SMEG pilotant votre secteur d'énergie au plus tard le 30 octobre

